B. Olivier Martin Dulain 8 — Le dix Novembre mil Sept cens quatre vingt dix neuf aété par moi [15] Sousigné baptisé Olivier Martin né d'avant-hier dulégitime mariage entre Louis Dulain & Marie Frontain; Le Parrain aété Justin Frontain fils de Victor Frontain & deMarguerite Corpor**on**, la Maraine a été Marie Venerente Frontain la tante del'enfant tous sont de cette Paroisse, lesquels ont declaré nesavoir signer

Sigogne$_{pretre}$

B. Joseph Mathurin **Doucet** juillet — Le quatorze Juillet mil sept cens quatre vingt dix neuf aété par moi sousigné baptisé sous condition Joseph Mathur**in** né le 7 de mai 1795 du légitime Mariage entre Michel Doucet & Marie Miuce n'ayantpas eu de certitude suffisante dela validité du Baptéme à lui conferé par la Sage femme faute de Pretre; Le Parain aété J. M. Sigognepretre Baplisant sousigné. la Maraine Isabelle Doucet, tous de cette Paroisse, le pere présent. Sigogne$_{pretre}$

B Marguerite Doucet. juillet — Le quatorze Juillet mil Sept cens quatre vingt dix neuf aété par moi sousigné baptisée Sous condition, Marguerite née le 27 de Mars 179**8** du légitime Mariage entre Michel Doucet & Marie Mius, n'ayant pas eu de certitude **s**uffisante dela validité du Baptême à elle conferé par laSage femme par defaut de Prêtre; le Parain aété Basile Bourg & la Maraine Rosalie Doucet **tante** del'enfant, tous sont de cette Paroisse.

Sigogne$_{pret}$

\+ B. Pierre d'Entremont 9 — Le douze Novembre mil sept cens quatre vingt dix neuf Je prêtre sousigné ai suppléé les cérémonies du Baptême à Pierre né le 17 Août dernier du légitime mariage entre Cyrille d'Entremont & Anasthasie Pottier lequel enfant avoit été auparavant baptisé dans l'absence du Prêtre par Ange Amirault autres pour cela. Le Parrain aété Joseph d'Entremont, & la Marraine Louise d'Entremont oncle &tante de l'enfant le Pere &la mere presens tous sont decette Paroisse

Sigogne$_{pretre}$

B. Joseph & Marie Gobes — Le douze Novembre milsept cens quatre vingt dix neuf ont été par moi Sousigné baptisés ~~Francois & Marie Nicholas~~ Joseph & Marie nes du légitime mariage entre Joseph Gobes & Françoise dela nation des sauvages. Le parain de Joseph a été Jacques d'Entremont, & la maraine Ursule Amirault. le Parain de Marie Joseph d'Entremont &la maraine Louise d'entremont. Sigogne$_{pretre}$

B Francois Bernard — Le douze Novembre mil sept cens quatre vingt dix neuf a été par moi Sousigné baptisé Francois **né** du legitime mariage entre Joseph B**a**rnard & Christine dela nation des MicMacs. Le Parrain aété Paul d'Entremont & la Maraine Louise d'Entremont, du Canton de Poumekou qui ont declaré nesavoir pas Signer de ce interpellés Sigogne$_{pretre}$